



Institut Technique
de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



A retenir

Maladies du feuillage : progression de la cercosporiose sur différentes parcelles.
Soyez vigilants pour les récoltes tardives.

Teignes : présence dans le département de l'Eure, sans risque à cette période.

Ce bulletin termine l'année pour les observations hebdomadaires.
En revanche, des bulletins seront réalisés si des observations particulières sont constatées sur la période de récolte.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 18 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (10 parcelles observées)

- 10 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 7 à 70%)
- 2 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 5%)
- 10 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 10 à 50%)
- 3 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 2 à 4%)

➤ Seine-Maritime (8 parcelles observées)

- 8 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 4 à 47%)
- 4 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 32%)
- 8 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 8 à 86%)
- 5 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 1 à 15%)

Analyse de risque :

Les précipitations récentes et les températures clémentes actuelles sont favorables au développement des maladies. La cercosporiose progresse sur plusieurs parcelles du réseau dans le département de l'Eure, et ponctuellement en Seine-Maritime. Un renouvellement de la protection devra être raisonné en fonction des critères suivants :

- La date de récolte de la parcelle. Un traitement à moins de 45 jours est rarement valorisé.
- La sensibilité de la variété à la maladie observée.
- L'état du bilan hydrique des parcelles avec en corollaire l'état du bouquet foliaire. Dans les situations fortement dégradées, desséchées, le renouvellement est totalement inutile.

Situation du réseau par département :**-Seine-Maritime :**

100 % des parcelles ont atteint le seuil T2 pour la rouille ou la cercosporiose.
20 % des parcelles ont atteint le seuil T3 pour la cercosporiose.

-Eure :

90 % des parcelles ont atteint le seuil T2 pour la rouille ou la cercosporiose
60 % des parcelles ont atteint le seuil T3 pour la cercosporiose.

Méthodes de luttés alternatives :

L'utilisation d'une variété tolérante aux maladies du feuillage est une solution efficace pour sécuriser la productivité en récolte tardive. De plus les résultats pluriannuels de nos essais montrent que le deuxième traitement est rarement valorisé sur ce type de variété, notamment sur oïdium et rouille.

Dates préconisées d'arrêt des traitements :

	Date de récolte prévue	Variété résistante à peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium/ rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Cercosporiose/ ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

Cartographie des observations du 05 septembre (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l’OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l’ITB)



Comment lire cette carte ?

- T0** T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1** T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** T3 : ...

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l’ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c’est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2	T3
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment

CRISTAL UNION, Chambres d’Agriculture de Normandie, SAINT LOUIS SUCRE, CGB Normandie, SESVDH, Agriculteurs, GRCETA

Teignes

Observations :

3 parcelles présentent des dégâts de teignes avec une fréquence qui varie de 12 à 20 % de plantes atteintes.

Seuil indicatif de risque : à partir de 10% des plantes avec dégâts et présence de chenilles.

Analyse de risque :

Des dégâts de chenilles de teignes sont observés sur certaines parcelles dans le département de l'Eure, notamment dans le secteur du Vexin. Le développement de la teigne est favorisé par des conditions climatiques chaudes et sèches.

Les situations à risques sont les sols superficiels avec une faible réserve hydrique. Les morsures qu'elles provoquent peuvent être une porte d'entrée d'un champignon : le Rhizopus. Ce dernier entraîne des pourritures sur racines.

Une forte pluie ou une irrigation permet de lutter efficacement contre la teigne (favorise la noyade des chenilles dans le cœur des betteraves).

Les dégâts de teignes observés actuellement ne présentent pas de risque majeur sur le développement du rhizopus, l'utilisation d'un moyen de lutte n'est pas justifiée.

Symptômes : les pétioles des feuilles du cœur sont d'abord rongés en surface puis minés et souvent reliés par des filaments soyeux. En cas de forte attaque, les feuilles du bouquet central sont entièrement détruites et le centre couvert d'excréments noirs. On peut aussi remarquer des galeries sur le collet.

